



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

CONSEIL DE VIE SOCIALE

PERSONNES AGEES

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2015

ETAIENT PRESENTS :

Madame KERGREIS Françoise, représentante des familles de la Résidence des Pics-Verts, Présidente du Conseil de vie sociale

Madame NOYAT Henriette, représentante des résidents de la Résidence des Capucins

Madame BOUTIN Paulette, représentante des résidents de la Maison Médicale

Madame GAUTRY Chantal, représentante des familles de la Maison Médicale

Madame LESERRE Christiane, représentante des familles de la résidence des Capucins

Madame PASQUIER Michèle, représentante des familles de la Maison Médicale

Madame BAZIRE Brigitte, représentante du personnel

Monsieur HENNET Henri, représentant du conseil de surveillance

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA SÉANCE :

Monsieur BEST Pierre, Directeur

Madame MIRLEAU Jocelyne, Cadre de santé Pics-Verts

Docteur PAUL, Médecin coordonnateur des EHPAD du Centre hospitalier

Monsieur BOS Emmanuel, Directeur Adjoint, Direction ressources humaines et des affaires médicales

Madame DEWAELE Michèle, Adjoint des cadres des admissions

Madame FOUCARD Catherine, Coordinatrice générale des soins

Monsieur DE NOUEL Edouard, Attaché d'administration, Cadre administratif du Pôle Gériatrie-Hébergement

Excusés :

Madame BRUNET Jacqueline, représentante des résidents de la Résidence des Pics-Verts

Madame LOMBARD Nadine, représentante des familles de la Résidence des Pics-Verts

Madame SINTES Josiane, représentante des familles de la Résidence des Capucins

Madame BORDES Sylvie, représentante du personnel Pics-Verts et Maison Médicale

Madame BRANDAO Clara, représentante du personnel des Capucins

Monsieur GUIMONET Michel, représentant du Conseil de surveillance



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

Madame VESPIER, Cadre supérieure de santé du pôle gériatrie – hébergement

Madame JOLIVET Delphine, Cadre de santé Maison Médicale – EHPAD – SSR

Madame PATRIGEON Ludivine, Cadre de santé Maison Médicale – EHPAD – USLD

Madame JULIEN Carine, Attaché d'administration Qualité et information

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2015
- 2- Actualisation du règlement de fonctionnement
- 3- Bilan de la réunion de coordination gériatrique du 10 septembre 2015
- 4- Nouvelles activités et animations depuis mai 2015
- 5- Dépliant sur la personne qualifiée
- 6- Réunion annuelle des familles
- 7- Information sur les travaux en cours du futur bâtiment Soins de Longue Durée – Soins de Suite et de réadaptation
- 8- Gestion des températures estivales
- 9- Absence de fleurissement dans les bacs des Pics-Verts
- 10- Point sur le maintien des températures des diners aux Capucins
- 11- Plaintes, réclamations et remerciements intervenus depuis la précédente séance pour les EHPAD-USLD
- 12- Questions diverses

1- Approbation du PV du 10 avril 2015

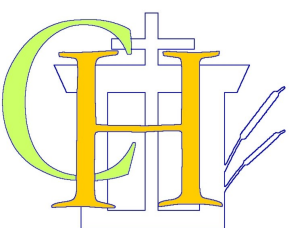
Le procès verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

2- Actualisation du règlement de fonctionnement EHPAD-USLD

Monsieur de NOUEL fait un focus sur les modifications substantielles apportées au document et déclinées ci-après.

La procédure de gestion des meubles après le décès d'un résident.

A cet effet, le cadre de santé invite la famille à venir récupérer le mobilier dans un délai de 15 jours à compter du décès. Si le délai n'est pas respecté, et en l'absence de toute manifestation,



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

le cadre administratif du pôle prend le relais et invite la famille à venir récupérer le mobilier. Un coût de stockage pourra être prévu car l'établissement ne dispose d'aucun lieu permettant de garder le mobilier dans de bonnes conditions. A l'issue d'un délai d'un an à compter du décès, le bien sera considéré comme abandonné et sera alors soit détruit, soit remis au service des domaines pour qu'il soit vendu.

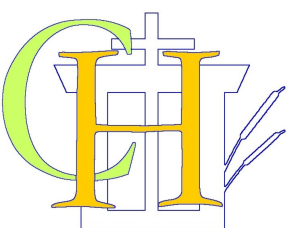
Les problèmes liés à des sorties imprévues de résidents.

Les règles de sorties sont rappelées, lesquelles s'appliquent en dehors de toute sortie quotidienne en ville par exemple. Le personnel de la structure doit donc être averti de toute sortie pour éviter toute inquiétude. Si cette formalité n'est pas accomplie, les forces de l'ordre se mettront à la recherche du résident considéré comme fugueur. Les frais liés à celle-ci pourront être mis à la charge du résident. Monsieur BEST précise bien que l'on parle en l'espèce d'une sortie anormale, qui n'est pas dans les habitudes d'un résident : par exemple, le cas d'une personne prenant le train pour se rendre à 40 kilomètres de ROMORANTIN, sans avoir aucun moyen de retour le soir.

Ensuite, Monsieur BEST présente le sommaire du document.

A ce sujet, un arrêt a pu être marqué sur l'intérêt de faire bénéficier les résidents d'un animal de compagnie. S'il n'est pas possible pour un résident de s'installer avec son animal de compagnie (le résident n'étant pas toujours à même de s'en occuper parfaitement – vétérinaire, nourriture, soins – et la question du devenir de l'animal après le décès se posant) le Directeur n'est pas hostile à ce qu'un animal « Mascotte » vienne visiter régulièrement les résidents.

Madame MIRLEAU pourrait alors emmener aux Pics-Verts son chien qui est un labrador. L'idée est approuvée par le Conseil de vie sociale.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité par les membres.

3- Bilan de la réunion de coordination gériatrique du 10 septembre 2015

Le Docteur PAUL, médecin coordonnateur, précise que sur 19 médecins libéraux invités, 5 sont venus. Cette réunion était une première. Elle ne concerne que les PICS-VERTS. Dans les autres résidences, ce sont des médecins salariés du Centre hospitalier qui suivent les résidents.

Elle fut l'occasion de faire le bilan de l'année en tant qu'intervenants aux Pics-Verts. Une quinzaine de médecins intervient en effet. Le Dr DEBUIRE occupe une part prépondérante, car il prend en charge 37 résidents des Pics-Verts.

Le problème principal soulevé est relatif à l'utilisation du logiciel PHARMA dédié aux prescriptions médicales, que les médecins libéraux n'ont pas l'habitude d'utiliser.

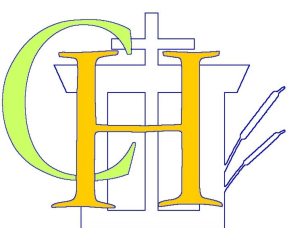
Pour ce qui concerne la prise en charge de nouveaux patients, deux nouveaux médecins sur ROMORANTIN les accepteraient.

La Direction informe les membres du CVS ou rappelle que le Dr CARROIS intervient aux Capucins depuis début septembre 2015 en remplacement du Dr DUPECHER. Des remarques sont formulées sur les difficultés à le joindre. Sa prise de poste étant encore très récente, il se trouve pour l'instant en phase d'observation pour trouver le rythme qu'il conviendra d'adopter à compter du mois d'octobre.

4- Nouvelles activités et animations depuis mai 2015

Monsieur DE NOUEL présente les événements et activités qui ont été mises en place depuis mai 2015.

En premier lieu, au titre des événements, de nouveaux repas festifs ont vu le jour au sein de chaque structure une fois par mois: goûters accompagnés de musique à la Maison Médicale ;



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

apéritifs dînatoires en terrasse aux Capucins (l'été) ; apéritifs aux Capucins sur les grands airs d'opéra (à compter d'octobre 2015) ; apéritifs un dimanche par mois aux Pics-Verts.

Deux événements sont à noter pour cette fin d'année: la semaine bleue, semaine du 12 octobre 2015, intitulée « Manège aux souvenirs », réserve bon nombre de surprises aux résidents. C'est le fruit d'un travail de qualité accompli par l'équipe d'animation du Centre hospitalier et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de ROMORANTIN. Autre événement marquant, le marché de Noël aura lieu cette année le 2 décembre, à l'occasion duquel 20 stands seront installés.

En second lieu, de nouvelles activités vont prochainement être proposées : Qi Gong, jeux, théâtre aux Capucins.

Des livres sont distribués aux Pics-Verts, lesquels ont été classés par genre par Madame NONY, travail qui a été apprécié par les résidents.

La musique sera régulièrement déclinée dans tous les services où des chaînes hi-fi seront prochainement installées (elles ont déjà été acquises). Aux Pics-Verts, puisqu'une chaîne hi-fi est déjà présente dans le salon du rez de chaussée, l'équipe animation et les soignants passent régulièrement pour proposer de la musique, ce qui est particulièrement apprécié. Des CD sont à cet effet mis à disposition et le seront aussi pour les autres services lorsqu'ils seront pourvus de chaînes hi-fi.

Enfin, le développement de l'intergénérationnel est mis en avant. A ce titre, quatre activités ont été proposées aux écoles : « Refrains de mon enfance ! », pour les Pics-Verts ; « La morale ! », pour la Maison Médicale ; « Les petits reporters ! », pour les Capucins et « Jeux géants », pour les Capucins et les Pics Verts. (cf. tableau ci-contre).



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
 e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
 Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

Nom de l'activité	Personne référente (animateur)	Description sommaire	Public ciblé/ Résidence	Intervenants ciblés	Nombre maximum d'élèves	Modalités
Refrains de mon enfance !	Sylvie	Atelier chorale avec les enfants choix de 4 à 5 chansons par les enfants et les résidents Spectacle à la fin (Noël)	Pics-Verts (80)	CE2	25	Mise en place : à voir avec les écoles
La morale en EHPAD!	Laurence	Les enfants liront ou réciteront des fables de la Fontaine et dégageront avec l'aide des adultes la morale	Maison-Médicale	CM2 (suggestion)	15	Idem
Les petits reporters !	Dominique	Chaque enfant va interroger la personne âgée sur son métier, qu'elle racontera. Un journal pourra être rédigé sur les métiers d'autrefois...	Capucins (42)	CM1 (suggestion)	20	Idem
Jeux géants !	Marie	Jeux de mémoire... Un enfant avec un adulte affrontera tous les autres...	Pics-Verts (80) Capucins (42)	CP à CE2 (suggestion)	50	Idem

Madame KERGUIS suggère de faire venir la presse si ces activités arrivent à être mises en œuvre.

Le Conseil de vie sociale souligne la très forte évolution intervenue, et s'en félicite.

5- Dépliant sur la personne qualifiée

Monsieur DE NOUEL précise qu'un dépliant est en cours de finalisation et sera mis à disposition de tous les résidents, qui pourront en demander un exemplaire aux membres du personnel de leur service.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

La personne qualifiée est chargée de défendre les droits des résidents parmi lesquels : le principe de non discrimination, le droit à une prise en charge adaptée, le droit à l'information, etc. Il s'agit de personnes indépendantes de l'établissement, nommées par le Préfet et le Président du Conseil départemental, dont l'objet est donc d'intervenir en cas de besoin de médiation.

La liste des personnes qualifiées sera jointe au livret d'accueil et au dit dépliant. Le résident peut contacter n'importe laquelle des personnes figurant sur la liste. Pour ce faire, il doit prendre l'attache du conseil départemental ou de l'agence régionale de santé de la région Centre, qui communiquera alors les coordonnées de celle-ci : car ces personnes ne sont pas des professionnels, mais exercent ces activités à titre bénévole.

6- Réunion annuelle des familles

Monsieur BEST insiste sur l'intérêt de réunir les familles de tous les EHPAD au moins une fois par an.

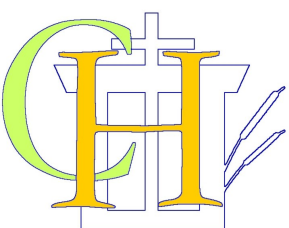
Monsieur DE NOUEL propose au CVS que soient abordés à cette réunion les deux thèmes suivants : la protection juridique des majeurs et l'aide sociale.

S'agissant de la protection juridique des majeurs, des informations sur la tutelle, curatelle et curatelle renforcée pourraient être délivrées ainsi que leurs implications sur le quotidien.

Concernant la partie sur l'aide sociale, une assistante sociale et la chargée de protection des majeurs du Centre hospitalier, Madame LEFEU, interviendraient pour faire une intervention sur les aides financières liées à l'entrée en structure d'hébergement.

Enfin, les différents intervenants seront là pour répondre aux questions des familles.

Les thèmes sont approuvés par le CVS.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

Pour que les familles puissent être disponibles, il est proposé d'organiser la réunion un samedi de novembre, de 14 à 16h, qui se terminera par un goûter.

La réunion pourrait se dérouler en salle d'animation de la Maison-Médicale ou aux Pics-Verts.

7- Information sur les travaux en cours du bâtiment Soins de longue durée – Soins de suite

Monsieur BEST annonce que les travaux du nouveau bâtiment avancent vite : il est même constaté de l'avance par rapport au calendrier prévisionnel. Le bâtiment est « hors d'eau » et presque « hors d'air ».

Madame KERGREIS s'étonne de voir par endroit du béton et à d'autres des briques.

Monsieur BEST et Monsieur BOS précisent que la brique est un matériau très isolant. Une fois que la structure en béton de type poteau-poutre a été créée, les murs extérieurs sont « remplis » en brique et des cloisons internes en placoplâtre sont créées. Ces principes constructifs donnent de la souplesse au bâtiment, pour de futures évolutions.

Le bâtiment répondra aux normes BBC (Bâtiment de Basse Consommation).

La livraison du bâtiment est contractuellement prévue en juillet 2016, le déménagement survenant ensuite. Pour autant, l'avance actuelle, si elle se poursuit, pourra peut-être permettre d'avancer un peu ces délais.

Quant au devenir de la résidence « Les Capucins », Monsieur BEST rappelle que l'hôpital n'est que locataire. Les résidents seront transférés à la maison Médicale. Cette structure est vouée à être fermée.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

8- Gestion des températures estivales aux PICS-VERTS

Monsieur BEST est conscient de la difficulté de la gestion des températures durant la canicule. Il rappelle que de 8 heures à 20 heures, l'équipe soignante doit veiller à ce que les fenêtres des lieux communs et privés soient fermées, mais qu'elle a eu du mal à faire respecter ce principe par certains résidents.

Le problème de la chaleur est par ailleurs accru, concernant les Pics-Verts, à la tisanerie et au poste infirmier.

Monsieur BEST propose d'une part, l'installation de stores extérieurs sur la tisanerie. D'autre part, il préconise l'ouverture, la nuit, des fenêtres des espaces collectifs. Les portes des chambres pourraient à cet égard rester ouvertes le temps de leur rafraîchissement.

Madame MIRLEAU précise qu'il faut les clés qui ne sont pas à disposition du personnel à ce jour. Seuls les services techniques et elle-même en disposent. Le personnel doit donc pouvoir en disposer.

Madame KERGREIS pense que les résidents doivent pouvoir ouvrir leur fenêtre à leur gré, s'agissant d'un espace privé. Monsieur BEST met en avant la sécurité et la prévention des risques de suicides, laquelle justifie la limitation de l'ouverture des fenêtres.

Madame MIRLEAU propose alors l'évaluation individuelle du risque suicidaire, qui permettrait ainsi à ceux qui ne sont pas prédisposés à ce risque d'ouvrir leur fenêtre. Une analyse au cas par cas est suggérée.

Monsieur BEST indique que la question de l'ouverture intégrale des fenêtres sera posée à l'ARS et aux autres EHPAD dans le cadre des réunions territoriales. Les clés des fenêtres des espaces collectifs seront mises à disposition du personnel mais leur ouverture devra se faire de manière encadrée et structurée.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

9- Absence de fleurissement dans les bacs des Pics-Verts

Il est mentionné qu'au départ, un résident s'occupait de l'arrosage des fleurs plantées par le CCAS. Mais à défaut d'un système d'arrosage, le résident a cessé.

Il est établi qu'un robinet de puisage existe au PASA auquel il suffit de brancher un tuyau et une vanne, lesquels vont être demandés au service technique.

Madame BOUTIN, résidente de la Maison-Médicale, regrette l'absence d'entretien des rosiers de la Maison-Médicale. Monsieur BEST répond que la Maison-Médicale est déjà bien fleurie ; il s'agit après de questions de goût.

La plantation et l'arrosage pourraient faire l'objet d'une animation et un thème pourrait être choisi par année. Le cadre administratif du Pôle travaillera ce sujet avec son équipe d'animation à compter du printemps 2016.

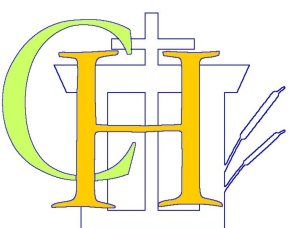
10- Point sur le maintien des températures des dîners aux Capucins

Le problème est apparemment résolu.

L'accent est mis par Mesdames BOUTIN et NOYAT sur le manque de sauce, notamment des légumes, des salades et des coquillettes. Les menus seraient à refaire.

Pourtant, les résultats de l'enquête de satisfaction sont satisfaisants s'agissant des repas.

Il est rappelé la possibilité d'utiliser des sauces en sachet pour les salades.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

11- Plaintes, réclamations et remerciements intervenus depuis la précédente séance pour les EHPAD-USLD

Monsieur BEST note une plainte à ce jour depuis la dernière séance.

Une personne a demandé que son père, résident de la Maison-Médicale (1er étage) soit mis en fauteuil pour se promener. L'équipe a répondu que ce n'était pas possible du fait de l'effectif en personnel ce jour-là où une sortie au zoo de BEAUVAL avait lieu pour les résidents. La cadre de santé a convoqué les membres du personnel intéressés pour ne pas que cela se reproduise. Par courriers, la cadre de santé et Monsieur BEST ont présenté leurs excuses au plaignant.

12- Questions diverses

Madame NOYAT révèle que 4 résidents des Capucins n'ont pas la clé de leur chambre.

Monsieur BEST insiste sur le fait que les Capucins n'appartiennent pas au Centre hospitalier et que cette structure est amenée à fermer.

Le cadre administratif se rendra aux Capucins dans les prochains jours pour tenter de remédier au problème.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

Les membres ne souhaitant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, Madame KERGREIS lève la séance vers 16 heures 20.

Dates de la prochaine séance de CVS :

11 décembre 2015 (14h30)

La Présidente du Conseil de vie sociale

Madame Françoise KERGREIS